



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 53178

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2008 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

Texte de la réponse

Le budget consacré à la formation a été, toutes dépenses confondues (y compris frais de voyage et mission) de 2 244 184 euros en 2007 et de 2 459 633 euros en 2008. Chaque année, plus de 4 000 agents du ministère des affaires étrangères et européennes, toutes catégories et grades confondus, y compris des recrutés locaux, en poste à l'étranger ou en centrale, sont formés à leurs nouvelles fonctions ou bien bénéficient d'actions de formation continue. Au total, chaque année un quart des agents est inscrit à une action de formation, soit à son initiative, soit à celle de l'administration. Afin de poursuivre dans la voie de la professionnalisation et conformément aux recommandations du Livre blanc, une formation initiale des agents de catégorie A sera mise en place d'avril à juillet 2010. Par ailleurs, et toujours avec l'objectif de professionnaliser les agents ayant entre quinze et vingt ans de carrière, ceux-ci seront aussi invités à la suivre avant d'occuper leurs premières fonctions d'encadrement.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53178

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6016

Réponse publiée le : 29 septembre 2009, page 9223